

Mises publiques.

pour cause de décès, la sous-
mise exposera en vente par
les mises publiques, sa-
redi 26 oct., dès 9 h.

matin :
char de marché, charrs à fa-
r, caisse et bossette à purin,
elles à lait, clochettes, col-
liers pour chevaux, vaches et
chiens, lugas, traîneaux, lits,
sèche, machine à coudre,
si que divers objets dont le
tail est trop long.

Paiement au comptant.
L'exposante :
 Mme Marie Terezier,
VILLARVOLARD.

On cherche

ouvriers bûcherons
Travail pour tout l'hiver.
S'adresser chez **Jules BER-**
OTZ-BONZON, Rossinière.

Une génisse

rouge s'est donnée à la
part-Dieu.
Venir la retirer contre rem-
bourse des frais.

Préface

gratuite
lumineuses

BOUD

Général des finances à Berné.

E :

Coals,
survivants,
les fruits,

Magasins en Russie.

h. 1/2, à Echarlens ;

h. 1/2, à Botterens ;

h. 1/2, à Gruyères ;

h. 1/2, à La Tour-de-

l'Hôtel de Ville.

population.

HIVER

notre magasin
choix en

**ard, 1^{re} qualité — Draps
à la pièce — Gilets de
dames — Chandails gris
poton pour Dames — Ca-
ssiers — Pantalons de
coton — Bonneterie —
— larges et qualités —
— pour enfourrages en
s et duvets — Velvets
doux double face — Fla-
n noir et couleurs — Tis-
de dames et messieurs
— Velours de laine, mi-
pour chemises, oxfords,
— Draps de floteur —
on.**

MERCERIE

Madre SINGER

PINATON

Place de la Foire.

à vendre

ovres fourragères demi-
100 kg. pris par camion,

seiller, St-Aubin. (Frib)

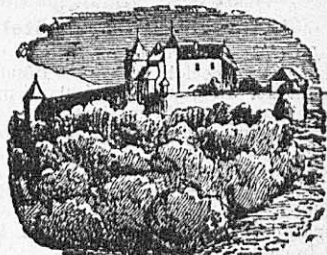
vaautés - Conficcions
Bonneterie

O. ROMONT

de moutons
P. 16454



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste
moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8^h 30, 11^h 30 (d. j. f. 15^h 30) 16^h 20, 20^h 25 (22^h 27) — Bulle, dép. 6^h 00 9^h 00 (10^h 00) 13^h 30 18^h 30 (20^h 30)

Vers l'avenir...

—o—

Qu'on ne s'étonne pas si nous revenons
si souvent sur les perspectives d'avenir qui
s'ouvrent devant nos populations, car ce
n'est qu'en regardant les choses en face et
dans leur brutale réalité qu'on arrive à s'a-
dapter à son époque.

L'avenir ? Sans doute il est avant tout
entre les mains de la Providence, mais il
ne faut pas oublier non plus que l'homme
est lui-même le principal artisan de son
bonheur et de ses destinées. « Aide-toi, le
ciel l'aidera », dit avec raison un vieux pro-
verbe.

Dans cet ordre d'idées, on ne dira jamais
assez que nous pouvons, nous Fribourgeois,
faire mieux et davantage que ce que nous
faisons. On entend souvent dire qu'il ne
sert de rien de s'atteler à la rénovation de
nos méthodes politiques, économiques et
sociales. Nous concevons qu'il soit difficile,
dans l'état actuel des choses, d'influencer
profondément l'esprit de la masse au point
de faire évoluer cette dernière vers les né-
cessités nouvelles et de l'aiguiller sur la
voie du progrès en la faisant bénéficier des
inventions et découvertes récentes et du
nouveau mode de travail imposé par le per-
fectionnement des moyens de transports et
de communications. Car, il ne faut pas ou-
blier, ce sont ces facteurs qui commandent
actuellement l'économie et les conditions
sociales universelles. C'est pour les ignorer
trop, les dédaigner même que nous nous
trouvons, le fait est indiscutable, dans un
état d'infériorité notable vis-à-vis d'autres
populations.

Un exemple pratique : L'Institut agricole
de Grangeneuve, dont la valeur n'est cer-
tainement plus à démontrer et qui possède
des moyens d'enseignement et de formation
professionnelle remarquables, est si mécon-
nu chez nous que, sur 116 élèves qui s'y
trouvent, il n'y a que quelques Fribour-
geois, et pas un Gruyérien ! La grosse ma-
jorité de la clientèle de cet établissement
vient de la Suisse alémanique. Nos com-
patriotes de l'autre côté de l'Aar, persuadés
qu'ils sont de la nécessité d'une formation
complète pour s'assurer la réussite en af-
faires, font ainsi d'une pierre deux coups :
ils acquièrent les connaissances théoriques
et pratiques nécessaires à la profession
agricole telle qu'elle se présente actuel-
lement et apprennent en même temps
langue, ce qui leur est d'une utilité depuis
longtemps remarquable dans la pratique de
la vie. On avouera que cet état de fait est
significatif et qu'il démontre de notre côté
une méconnaissance totale des conditions
dans lesquelles il faut travailler pour vain-
cre les difficultés de l'existence moderne.
Tant que nous ne serons pas arrivés à faire
toucher du doigt à nos populations l'impor-
tance de la culture générale et tout spécia-
lement d'une formation professionnelle
adéquate, il ne faut évidemment pas songer
à réaliser des progrès palpables et décisifs.

Dans un domaine très général si l'on
veut, mais qui dénote d'une façon caracté-
ristique la différence des mentalités, il est
curieux de constater que, lorsqu'on se rend
dans la Suisse allemande, on peut presque
partout parler le français ; la plupart de
nos compatriotes possèdent plus ou moins
bien notre langue, suffisamment au moins
pour se faire comprendre, tandis qu'il est
bien rare chez nous, sur une foire par
exemple, de rencontrer des paysans en état
de discuter ou d'exposer la valeur et les
qualités de leur marchandise en allemand.
La Suisse alémanique, de plus, lit beau-
coup. Il est au courant des grandes ques-
tions qui préoccupent les milieux instruits
d'aujourd'hui ; il s'intéresse à toutes les
innovations et prend volontiers part à des
discussions d'un ordre plus ou moins élevé,
car il les a étudiées. Son raisonnement est
droit et non marqué au coin de cette igno-

rance quasi complète de la réalité des choses
que l'on rencontre trop souvent chez
nous. Tout cela lui confère une supériorité
facilement reconnaissable dans la gestion
des affaires.

On nous dira peut-être que nos Confédérés
peuvent agir de la sorte parce qu'ils
se trouvent dans une situation de fortune
plus favorable que nous. C'est là un cercle
vicieux d'où il importe de sortir, car l'état
de bien-être n'a pas précédé celui de la
culture générale et de la formation spé-
ciale : il en a été la conséquence.

À notre point de vue, rien ne sert de prê-
cher dans le désert et de recommander
éternellement des mesures et des moyens
dont l'application n'arrive jamais. Il faut
procéder par la méthode directe, la seule
qui soit susceptible de produire des fruits
appréciables et sûrs.

Nos jeunes gens, à n'importe quelle clas-
se qu'ils appartiennent, à n'importe quelle
profession qu'ils se destinent, ne sortent
pas assez, ne se préoccupent pas suffisam-
ment d'entrer dans la carrière normalement
préparés, c'est-à-dire en possession des
connaissances qui peuvent faciliter, assurer
même le succès. Tant que notre jeunesse
demeurera casanière et croira que le monde
ne finit à la limite du village ou des fron-
tières cantonales, il manquera à son édu-
cation l'essentiel : la culture générale, qui
permet de voir loin, rapidement et juste.
Arriverons-nous jamais à ancrer cette idée
dans le cerveau de nos chères populations ?

Il ne faut pas se décourager, et nous pen-
sons qu'il est indiqué d'agir sur les jeunes
intelligences et de les préparer dès l'école
à l'acquisition de ce goût de perfectionne-
ment, de « fini » qui doit être la caracté-
ristique de la profession moderne.

Pour être un paysan, un artisan, un in-
dustriel, un commerçant, un fonctionnaire,
un ouvrier, un magistrat sûr de son affaire,
pour pouvoir se jeter dans le tourbillon de
la vie sans crainte de s'y trouver perdu ou
entêté, il s'impose aujourd'hui, que de fois
ne l'avons-nous pas répété, de posséder un
bagage intellectuel et des moyens profes-
sionnels ressortant nettement de la moyen-
nerie. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter
un coup d'œil circulaire sur toutes les pro-
fessions qui nous entourent. Qui réussit ?
Qui ne réussit pas ?

Restons-en là, pour aujourd'hui, en at-
tendant que nous abordions, dans un pro-
chain article, un sujet non moins intéres-
sant, non moins pressant également : la
« normalisation » et la « rationalisation ».

Petite Revue.

ÉTRANGER

La réforme constitutionnelle autrichienne.

A propos de la « Paneurope ».

On sait que le gouvernement autrichien a préparé un projet de Constitution qu'il vient de soumettre au Conseil national et qui remplacera, s'il est adopté, les institutions de la République autrichienne telles qu'elles furent créées en 1920.

La note essentielle de la nouvelle législation est le renforcement du pouvoir central et l'extension des droits présidentiels, qui feront de ce dernier une espèce de dictateur. Il pourra nommer et révoquer les ministres, dissoudre même le Conseil national si l'intérêt supérieur de la nation l'exige, promulguer des décrets, etc. Il sera élu directement par le peuple et le Conseil national n'aura à se préoccuper de cette élection qu'au cas où aucun des candidats n'arrive à réunir sur son nom la majorité des suffrages. Le pouvoir législatif aurait alors à se prononcer pour l'un des trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Par ce fait même, les pouvoirs de l'assemblée législative sont restreints. De plus, le nombre des députés est réduit également. Toutes ces

réformes ressemblent évidemment de bien près soit à la méthode mussoliniéenne, soit au régime instauré il y a un certain temps en Yougoslavie. Les socialistes et les démocrates, se sentant visés, eux et leurs aspirations, se démentent avec la dernière énergie en vue d'empêcher l'adoption du projet, tandis que les chrétiens-sociaux et les « Heimwehren », troupes nationalistes parfaitement organisées, font campagne en faveur du triomphe du système de la semi-dictature. D'ores et déjà l'on prévoit qu'il y aura lutte ardue et qu'il sera bien difficile de mener la tâche à bien sans qu'il se produise des échauffourées. Mais, M. Schöber, le nouveau chancelier, fut préfet de police, et l'on sait qu'il sut avoir la main ferme. On s'en réjouirait, en Europe, si l'on était absolument sûr qu'il ne sorte pas de la légalité et n'ameute contre lui et le parti d'ordre qu'il représente et les éléments de gauche.

Par ailleurs, le souci de légalité dont fait preuve le chancelier dans la façon dont il vient de présenter au Conseil national le projet de réforme laisse subsister des espoirs pacifiques qui, on le souhaite ardemment, iront sans cesse se développant. Il est certain que l'Autriche vit sous un régime qui ne lui convient pas. La démagogie s'y développe sans qu'on puisse lui imposer un frein. Vienne, vaste tête reposant sur un corps frêle et insuffisant, est dominée par le socialisme. Les provinces fournissent par contre l'élément nationaliste et chrétien-social. Entre les deux membres de la République, l'entente n'est pas facile à établir, on le conçoit. C'est pourquoi le gouvernement, s'étant rendu compte de l'inutilité de tout effort dans le sens de l'organisation pacifique de la nation avec le système actuel, se propose de recourir à des méthodes politiques mieux disciplinées. Sans doute ses intentions sont-elles pures et droites. Nous ne les envisageons pas sans arrière-pensée, nous Suisses, parce que toute restriction à la liberté nous pèse, parce qu'aussi nous avons l'habitude de la chose publique et du souci commun. Tel n'est pas le cas en Autriche, et il se peut que l'œuvre de réforme entreprise depuis quelque temps aboutisse à la pacification générale. Tout dépend de la façon dont s'y prendront le chancelier Schöber et son gouvernement.

On s'inquiète cependant à bon droit des exercices militaires publics des « Heimwehren » et même du langage du chancelier et de ses acolytes lorsqu'ils s'adressent à leur espèce de « garde civique ». Ce système d'organisations armées « hors la loi » ne promet rien de bon.

M. Schöber a déclaré récemment qu'il entendait demeurer en dehors de toute pression de parti et travailler en se préoccupant uniquement de l'intérêt supérieur de la nation. S'il réussit effectivement à aiguiller son activité dans ce sens précis, il est permis de croire que finalement la réforme très particulière dont les dirigeants autrichiens croient devoir doter provisoirement leur pays triomphera des obstacles que l'on amoncelle à l'envi au-devant d'elle.

M. Louis Guilaïne expose dans le « Temps » une doctrine intéressante et marquée au coin d'un esprit d'observation si pénétrant sur la création de l'Union européenne qu'on ne peut s'empêcher d'en reconnaître le bien-fondé et le sens réalisateur.

L'auteur rappelle adroitement ces lignes incisives qu'écrivait récemment à la « Nacion » de Buenos-Aires M. Poincaré : « Intellectuellement et moralement, je me sens beaucoup moins près de certains pays européens que, par exemple, de telle ou telle grande nation latine de l'Amérique du sud... Si l'on groupe les patries, je ne vois pas pourquoi on grouperait celles de l'ancien continent en éliminant celles du Nouveau-Monde ».

Il est bien certain qu'une union est pratiquement plus aisée et plus simple entre les pays latins, qui sont de même race, procèdent d'une même souche, partagent la même civilisation, qu'entre des Etats, même s'ils se trouvent en plein continent européen, dont les peuples n'ont rien entre eux de réellement et sincèrement commun, si ce n'est actuellement la nécessité de la résistance à d'autres puissants groupements internationaux en perspective. Mais il

faudra que l'Europe donne l'exemple, et que, tout d'abord, l'Italie et la France fassent une paix sincère et renoncent à leurs détestables rivalités. De cela, malheureusement, M. Guilaïne n'en parle point. Que les nations de l'Amérique du sud se prêtent volontiers à une union avec leurs sœurs d'Europe, nous le croyons fermement, car elles éprouvent comme nous, outre les affinités du sang, la crainte salutaire de l'ogre américain, que la méthode anglaise actuelle tend à rendre plus dangereux encore.

Nous avons à plus d'une reprise exposé dans « La Gruyère » que la réalisation des Etats-Unis d'Europe devait être envisagée vraisemblablement en dehors du concours de la Grande-Bretagne. Le récent voyage de M. Mac Donal aux Etats-Unis et le pacte tacite d'amitié conclu entre les deux plus fortes puissances navales du monde confirment notre opinion. Il n'y a rien à faire : L'Angleterre, « boutée hors de France », d'Europe aussi, au 15^e siècle, se détourne encore une fois de nous et regarde vers sa fille, plus riche et plus puissante encore qu'elle, l'Amérique.

Laissons les Anglo-Saxons se donner la main. Le monde latin et l'entente européenne peuvent parfaitement contrebalancer l'influence du bloc saxon, inaugurer le règne de la paix dans l'égalité et opposer une barrière efficace à l'impérialisme pacifique rêvé dans les milieux de la haute finance et de la grande industrie de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. P. S.

Les « plébiscitaires » en mauvaise posture.

La campagne plébiscitaire bat son plein de l'autre côté du Rhin. On sait que les nationalistes ont lancé un plébiscite qui doit recueillir quatre millions de voix pour avoir une portée pratique et obliger le Reichstag à soumettre la question litigieuse à la votation populaire.

La demande porte sur quatre points : 1. Négation de la culpabilité allemande dans la guerre ; 2. Evacuation immédiate et sans condition des régions occupées ; 3. Refus d'adopter le plan Young ; 4. Punition des ministres qui signeraient des traités et des accords contre les principes énumérés ci-dessus.

Si le premier point réussit d'obtenir l'adhésion des masses, le dernier les soulèvera contre les initiateurs qui, désavoués même par le président du Reich, maréchal Hindenbourg, que les nationalistes ont porté au pouvoir, commenceront à s'apercevoir qu'ils ont perdu la partie.

M. Curtius, ministre intérimaire des affaires étrangères, et M. Marx, ancien chancelier, ont déclaré catégoriquement que la politique du plébiscite conduirait inévitablement le Reich à la ruine et à l'isolement et que « tout ministre des affaires étrangères est obligé de s'en tenir à la politique extérieure de son prédécesseur, parce qu'il n'y a pas d'autre chemin si l'on ne veut anéantir d'un coup tout ce qui a permis le redressement politique et économique du peuple allemand ».

Les électeurs sont maintenant renseignés, et les nationalistes n'ont pas travaillé à conquérir le corps électoral.

SUISSE

Un procès de presse.

Mardi ont comparu devant le Tribunal de police de Lausanne M. Léon Nicole, rédacteur en chef du *Droit du Peuple* et M. Albert von der Aa, rédacteur et éditeur responsable du même journal. Les deux inculpés étaient accusés d'avoir écrit des articles injurieux et malhonêtes (n'est-ce pas dans le goût de cette feuille ?) à l'égard de M. Charles Rochat, directeur du 11^eme arrondissement postal.

Les juges ont condamné M. Nicole à 100 fr. d'amende et aux trois quarts des frais, et M. von der Aa à 20 fr. d'amende et au quart des frais. Les prévenus payeront en outre à M. Rochat une indemnité de fr. 100.— Le jugement sera publié dans la *Feuille des avis officiels*.

TRAVAUX D'IMPRESSION en tous genres à l'imprimerie de «La Gruyère»

L'interdiction de construire des hôtels.

La Gruyère a reporté l'autre jour la décision de la Société suisse des Hôteliers de demander au Conseil fédéral de proroger la loi interdisant la construction de nouveaux hôtels, qui prend fin au 31 décembre 1930.

La presse commente la situation et, suivant les nuances, approuve ou critique le point de vue des hôteliers. Il y a évidemment, comme dans toute question, le pour et le contre.

A noter tout d'abord qu'il s'agit d'hôtels et non de cafés.

Lorsque le Conseil fédéral, sur la proposition des Chambres, vint au secours des hôtels en organisant une société fiduciaire dont mère Helvétia alimentait la caisse, la crise hôtelière battait son plein. La cause du marasme résidait surtout dans la différence des changes et la surprise des hôteliers, qui n'avaient pas assez songé, peut-être, à se prémunir contre les coups du sort. Nous ne sommes d'ailleurs pas de ceux qui s'opposent à l'allocation de secours dans de telles circonstances. Il faut savoir être solidaires. Cependant, pousser le système à bout est un oreiller de paresse et une injustice, car on ne saurait l'appliquer également à toutes les classes de la population. Or, on conviendra qu'il est des milieux où l'on est plus à l'étroit, au point de vue financier, que dans l'hôtellerie, milieux auxquels on ne vient guère en aide. Il importe de noter pour éviter toute confusion que la Confédération entretient les conséquences pour notre économie générale de la débâcle hôtelière, ce qui justifie les dispositions prises. Cependant, si l'on remarque que 230 hôtels seulement sur 3000 ont eu recours à la fiduciaire, il faut reconnaître que la situation n'était pas si désespérée qu'on le prétendait. Par ailleurs, l'interdiction de construire de nouveaux hôtels a certainement constitué pour la digne corporation un privilège et un avantage dont on aurait tort de nier l'importance.

Passons l'éponge sur ce passé, ombre détestée des pleins pouvoirs, époque honnie de la limitation induite de nos libertés.

Est-il indiqué, aujourd'hui, de maintenir cette interdiction? Que devient à ce taux la libre concurrence? Parce que des négociants font faillite, défend-on d'ouvrir de nouveaux commerces? Pourquoi ne prend-on pas les mêmes mesures de protection à l'égard de toutes les classes de la population et n'expédie-t-on point le trop-plein des masses ouvrières ou autres aux colonies?

Autant de questions qui se posent et auxquelles il importe de répondre si l'on veut se faire une idée exacte de la « constitutionnalité » de cette mesure exceptionnelle qui consiste à avantager la corporation des hôteliers.

Nous insistons encore sur le fait que la suppression de la libre concurrence n'est jamais heureuse au point de vue général.

Il est permis de supposer que le Conseil fédéral étudiera dans toute son objectivité la question de principe avant de faire droit à la requête des hôteliers. P. S.

Pour la participation

Le comité socialiste tessinois a voté en faveur de la participation du parti au Conseil fédéral.

A propos des zones.

Le Conseil fédéral s'est occupé longuement des instructions qu'il donnera à la délégation suisse dans la question des zones. Les dernières dispositions ne sont cependant pas encore prises.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

Mme de Miramare, reprise de ses regrets de la riche union, et consciente, peut-être du mal qu'elle allait faire, continuait, la voix animée, l'œil brillant, la lèvre un peu relevée, comme lorsqu'elle lançait un mot cruel.

— Je vous répète qu'elle est étonnante de désintéressement et de fidélité. Oui, avec son grand nom, sa gloire littéraire et sa beauté, elle n'aurait qu'à choisir un mari riche et illustre. Mais elle préfère l'habitation de votre chalet; elle a le goût de soigner les infirmes. Après le père, le fils. Mon pauvre monsieur Salbris, vous ne me paraissez pas robuste. Votre santé doit être chancelante; que vous avez dû souffrir! vous êtes une ombre! un fantôme!

Et, brusquement, comme on la cherchait pour le tirage de la tombola:

— Je vais vous envoyer Philippe. On ne l'aura pas trouvé; il doit ignorer votre présence; sans cela il fut accouru les deux mains tendues. Il vous a tenu toujours en haute estime. A bientôt... Voyez, on m'appelle pour cette tombola. Tous les lots ont du cachet et sont bien annamites, des potiches, des écrans, des magots, des boîtes en laque, de petits meubles merveilleusement fouillés... A bientôt!... A bientôt!

Elle entra dans le salon éblouissant de lumière, fleuri de chrysanthèmes, et passa rayonnante au milieu d'une double haie, lui prodiguant saluts et sourires. Au bruit des

Pour la «Semaine Suisse».

C'est samedi que s'est ouverte la Semaine Suisse de 1929. A cette occasion nous publions avec plaisir ce patriotique appel du président de la Confédération:

L'industrie suisse, qui ne saurait se passer de larges débouchés extérieurs, se heurte aujourd'hui aux barrières douannières dont un protectionnisme redoutable entoure peu à peu presque tous les Etats. Nos commerçants, nos fabricants et nos artisans ne triompheront dans cette lutte que par la « qualité » de leurs produits.

Il importe donc de soutenir le travail national et d'encourager son effort vers la perfection. Si, d'une part, le devoir patriotique nous commande de prêter main forte à nos compatriotes, songeons aussi que l'intérêt de tous est intimement lié à la prospérité de notre organisation économique. Pour chacun de nous, l'attitude la plus féconde consiste à réserver en principe aux entreprises indigènes le bénéfice de nos achats, en leur demandant tout ce qu'elles sont en mesure de nous livrer mieux ou aussi bien que leurs concurrents.

L'activité si utile de l'association «Semaine Suisse» n'est pas dirigée contre l'étranger lorsque certaines conditions naturelles qui nous font défaut avantageant au contraire sa production. Mais elle revendique hautement les droits du marché national contre l'insouciance, l'esprit de fausse économie ou le snobisme des acheteurs qui favorisent sans raison sérieuse des fournisseurs de dehors.

L'association «Semaine Suisse» s'adresse ainsi à nos sentiments de saine solidarité helvétique, et elle mérite à ce titre l'appui de tous ceux que préoccupe l'avenir du pays.

Robert HAAB

président de la Confédération suisse.

En marge de la «Semaine Suisse» 1929

Avec l'autorisation des départements cantonaux de l'instruction publique, l'Association «Semaine Suisse» organise depuis de nombreuses années, à l'occasion de la «Semaine Suisse», un concours de composition. Les élèves de tous les degrés y prennent part. L'Association «Semaine Suisse» s'efforce d'éveiller l'attention de la nouvelle génération sur le travail indigène. Elle veut apprendre aux jeunes à estimer le labeur de chaque citoyen. C'est là une œuvre de longue haleine. Non sans satisfaction cependant, nous constatons que le nombre des écoles qui participent au concours augmente chaque année. Nous avons donc tout lieu d'espérer qu'un jour viendra où tous les instituteurs et institutrices soutiendront les efforts méritoires que fait l'Association «Semaine Suisse» en faveur de notre économie nationale. «L'avenir appartient à celui qui a la jeunesse à ses côtés». Dans le cas particulier, cela signifie qu'il faut inculquer à la jeunesse des principes qui, mis en pratique, jouent un grand rôle au sein de l'économie d'un peuple. Comme nous le disons plus haut, il faut apprendre à nos jeunes gens et à nos jeunes filles à honorer le travail national, à faire preuve d'objectivité dans l'examen des produits du pays et ceux de provenance étrangère et à étudier tous les problèmes économiques de l'heure présente en témoignant d'un esprit de collaboration et d'entraide.

20.000 écoliers et écolières déjà traitent chaque année le sujet du concours de composition de l'Association «Semaine Suisse». Citons quelques passages des lettres que nous avons reçues du corps enseignant qui prouvent, mieux que de longs commen-

taires, que l'action de cette organisation a déjà pris solidement racine dans les milieux scolaires: «Le travail a fait connaître aux élèves l'interdépendance de facteurs économiques importants et leur a appris des choses intéressantes qu'ils ignoraient». «Je suis persuadé que les principes de la «Semaine Suisse» sont ancrés dans l'esprit de mes écolières et qu'elles sauront en tirer profit.» «La question posée a beaucoup intéressé les élèves. Ils y ont répondu avec joie, tout en apprenant à réfléchir et à travailler indépendamment. C'est là, à mon point de vue et à côté des sentiments d'une saine solidarité économique qu'il faut développer, le but principal de ce genre de travaux.» «C'est avec plaisir que nous avons exécuté le concours de composition de la «Semaine Suisse» et essayé de l'effectuer pour le mieux.» «Je tiens à spécifier que l'intérêt en faveur des principes de la «Semaine Suisse» et des problèmes économiques nationaux qu'elle étudie augmente chaque année davantage.» «Si ces sujets sont traités une fois l'an dans le plus grand nombre possible de classes et durant un laps de temps suffisamment long, disons pendant 20 ans, je suis persuadé que le but final sera près d'être atteint.»

Les concours organisés précédemment par la «Semaine Suisse» touchaient essentiellement le domaine de l'industrie et des arts et métiers. Cette année cependant, le Comité directeur de l'Association «Semaine Suisse» s'est arrêté à un sujet qui met l'agriculture et notamment l'économie laitière à la place d'honneur. Le sujet du concours est le suivant:

«Le lait, notre grand produit national, qu'en faisons-nous?»

L'économie laitière est sans contredit la principale branche de l'agriculture suisse. Dans les 1466 millions qui représentent le revenu brut de l'agriculture indigène en 1928, les produits laitiers figurent avec 561,6 millions, soit 38,3 %. Plus d'un tiers du revenu de l'agriculture provient donc du lait et des produits laitiers. La prospérité de notre agriculture dépend par conséquent en bonne partie du rendement de l'économie laitière. Ajoutons encore que les produits laitiers fournissent du travail et procurent un gain non seulement aux paysans, mais encore à un grand nombre d'entreprises industrielles.

L'Association «Semaine Suisse» vient d'éditionner une brochure illustrée qui renferme des renseignements très intéressants au sujet du lait et de son utilisation. Mise à la disposition du corps enseignant et rédigée dans nos trois langues nationales, cette brochure est destinée à faciliter la préparation au concours de composition et à rendre plus fructueuse la composition elle-même. Elle contient en outre des renseignements concernant le classement des travaux, la date fixée pour l'envoi des travaux, etc.

Dans le but de favoriser l'étude du sujet proposé, un grand nombre d'entreprises ouvriront volontiers leurs portes aux écoles. La visite des entreprises suivantes peut être en particulier utile en enseignements: grandes fermes et exploitations agricoles, centrales laitières, fromageries, laiteries et magasins spécialisés dans la vente des produits laitiers, fabriques de lait condensé, etc. Les vitrines «Semaine Suisse» méritent également de retenir l'attention.

Espérons que le succès récompensera et le corps enseignant qui en participant au concours s'impose un travail supplémentaire et les organisateurs de cette utile et méritoire action nationale.

Abonnez-vous à LA GRUYÈRE

vait porter sa bien-aimée. Il n'avait trouvé que le sort d'un fauve emprisonné dans sa cage, et il revenait pâle, amaigri, les yeux agrandis et cernés, et les cheveux presque blancs.

Il avait à peine trente ans, et il ressemblait à un vieillard. Il n'était vraiment plus qu'une ombre! qu'un fantôme!... Ah! comme il eût été plus heureux si, là-bas, une balle l'avait mortellement atteint!...

Isabelle, si elle le voulait, pouvait faire un riche mariage!... Gilberte l'avait dit!...

Il se laissa tomber sur un divan, la tête appuyée sur ses deux mains; il réfléchissait. Puis sa résolution fut prise brusquement: un fantôme pouvait-il aspirer à la glorieuse petite main d'Isabelle? Allons, dans l'ivresse de la délivrance, il avait eu comme une absence de raison; mais la raison revenait. Il n'était, il ne pouvait être désormais, pour Mlle de Miramare, qu'un ami; mais un ami vrai, sûr. Il la reverrait; il irait lui dire: «Merci d'avoir soigné mon père avec tant de dévouement.» Et puis, il ajouterait: «adieu!»

Et, brusquement, sans attendre l'arrivée de Philippe, Jean Salbris quitta le brillant hôtel en fêta.

On tirait la tombola; on distribuait, aux heureux gagnants, les potiches, les écrans, les objets de laque, et le bruit des voix et des rires arrivait aux oreilles de Jean comme une ironie.

Il regagna son hôtel et sa nuit fut sans sommeil. Le lendemain, à midi, il était au ministère, où un brevet de capitaine lui fut remis, et sur sa poitrine, le ministre voulut placer lui-même la croix de la Légion d'honneur; cette haute récompense créée précisément pour ceux qui servent héroïquement leur pays sur les champs de bataille, pour les bra-

La passade.

Le pauvre qui passe ne saurait pas toujours où trouver un gîte pour la nuit, s'il n'avait droit à la passade. Dans les villes, la passade est aussi une maisonnette attenante à l'hôpital ou au poste de gendarmerie, voire un hôtel désigné à cet usage. C'est là que le chemineau trouve, après avoir reçu quelques soins d'hygiène, un repas, un lit et du linge propre pour la nuit. C'est un asile d'un jour, d'une nuit, c'est la charité d'un repas ou deux seulement, mais combien précieuse, surtout en hiver. Que de scènes étranges ces lieux de la misère ne voient-ils pas? Des misérables refusent les soins de propreté qu'on exige, des vieux grelottants s'obstinent à s'appuyer au fourneau brûlant qu'ils préfèrent à leur lit. Parfois, ce sont des chicanes, de petits drames de jalousie pour une part plus abondante, pour une place meilleure. Le lendemain, ces déshérités de l'humanité s'en vont vers d'autres villes, car la passade n'héberge pas plus d'un jour ou d'une nuit; ils subsistent à nouveau, par cette police redoutée, un interrogatoire serré; puis enfin, muni de leur bon, ils retrouvent la promiscuité parfois écumante d'un asile de passage qui leur sert de foyer. Mais il en est combien, dont les papiers d'identité sont perdus, qui ne peuvent en profiter!

Dans les campagnes, c'est mieux ou pire. Le syndic du village délivre un bon pour l'auberge. Si l'hôtel est propre, l'hôte avertissant, le pauvre, trouve une famille pour un soir; mais, si c'est un lieu de passage souvent fréquenté par les gens de grand chemin, c'est la pitance maigre, le réduit malpropre et la vermine. Dans notre pays, cette charité officielle est plus rare. Le paysan connaît les lois de l'hospitalité. Elle est rustique, certes; mais tous préfèrent la soupe épaisse, le lard, la paille fraîche dans l'étable chaude. Le chemineau est au courant des traditions: il sait qu'il doit déposer sur la table sa pipe et son couteau, le tabac et les allumettes, avant de prendre son repos.

La passade est un droit du pauvre: l'offrir est un devoir. Le misérable a droit à nos secours quels que soient ses vices ou ses tares. Nous n'avons pas à considérer si l'inconduite est la cause de sa misère pour autant évidemment qu'il n'y ait pas de danger pour soi ou autrui. Que l'on s'assure de l'identité du mendiant inconnu et que l'on prenne quelques précautions, rien n'est plus naturel; de terribles malheurs sont là pour les justifier. Celui qui les négligerait manquerait à ses devoirs de père de famille et de citoyen conscient de sa responsabilité.

La société, tout en faisant cette charité, se rend service à elle-même. La refuser serait non seulement odieux, mais une absence de sens de l'ordre. Que de rapines, de vols, de crimes évités parce que des vagabonds de toutes nationalités ont trouvé le pain et l'abri. Reconnaissons cependant qu'il y a de l'honnêteté même parmi des chemineaux. Nul ne peut contester d'ailleurs que la charité, même officielle, est une source de sécurité publique. Théodore Botrel le dit à sa façon dans la chanson «Le Couteau»:

*Vous dormirez en paix, ô riches,
Vous et vos capitans.
Lorsque les chevaux auront des miches,
Où planter leurs cout-ours.*

La passade possède un autre caractère dont l'origine remonte probablement au temps où l'apprenti faisait son «tour de France». Quand un ouvrier va de forge en forge, demande du travail, il reçoit du patron qui ne peut l'embaucher une somme de un franc ou deux pour continuer sa route. C'est la passade. Avant la guerre, elle était de quatre sous... Le juif errant de la légende n'en avait bien que cinq pour la journée. Cette tradition se perd quelque peu, soit que les chômeurs deviennent plus nombreux, soit que la profession ne soit plus héréditaire. Quoi qu'il en soit, ce genre de passade existe encore. Il est plein de fraîcheur, de charité voilée sous les dehors de la tradition. N'est-ce pas dire à l'ouvrier sans travail: «Mon ami, je regrette de n'avoir pas d'ouvrage pour toi; voilà pour continuer la route; aie bon courage, et, bonne chance?»

M.

ves qui, comme Salbris, acceptent les tortures plutôt que de trahir la patrie.

Jean n'avait plus qu'une pensée; revoir son père!... revoir Isabelle! Une voiture le conduisit rapidement à la gare.

Et, maintenant, l'express, lancé à toute vitesse, laissait en arrière les villes et les villages, les collines et les vallées.

Sur le long chemin baigné de soleil, les oiseaux chantaient comme pour souhaiter la bienvenue au captif. Une brise douce passait sur les arbres, et les branches s'inclinaient comme pour le saluer au passage.

Il avait écrit, et la lettre, portée par le train, le précéderait au chalet de quelques heures. Quelle émotion! Quelle joie ardente!

On allait l'attendre. Il serait pressé sur la poitrine de son vieux père; la main d'Isabelle tremblerait dans la sienne.

La nuit succéda au jour. L'express traversait les Landes. La lune, écartant les nuages, éclairait les monotones plantations. Après des bois de pins, d'une étendue infinie, il y avait encore. Pas un bruit, pas un soupir; à part le léger frémissement des arbres, tout était paisible, silencieux. (A suivre).

passade.

passé ne saurait pas tout... une gîte pour la nuit, s'il n'y a pas une maisonnette... un poste de gendarmes... une nuit, c'est la charité... l'humanité s'en va vers... des misérables refusent les... un gîte pour la nuit... une nuit, c'est la charité... l'humanité s'en va vers... des misérables refusent les... un gîte pour la nuit... une nuit, c'est la charité... l'humanité s'en va vers... des misérables refusent les...

FRIBOURG

M. l'abbé Bovet à l'honneur.

Le cinquantième anniversaire de M. Bovet sera fêté avec un grand appareil, dimanche, par l'Union Chorale de Berne, qui organise un magnifique concert à cette occasion. La manifestation est placée sous le haut patronage de M. et de Mme Musy. Les places peuvent être réservées au magasin de cigares E. Blanc, Bubenbergerplatz, 5. Nous nous joignons d'ores et déjà aux hommages qui seront rendus ce jour là à notre inoubliable maestro, l'un des enfants de la terre de Fribourg dont les générations futures garderont peut-être le plus durable souvenir. Car le répertoire des chansons Bovet — sans parler des grandes œuvres du maître — est destiné à l'immortalité, quoi qu'on puisse dire de la façon hâtive de certaines de ses compositions. Que cet illustre musicien auquel nous gardons respect et reconnaissance veuille bien agréer les vœux sincères que nous formons à l'occasion de son cinquantième anniversaire ! P. S.

Examens de renouvellement du brevet.

La Commission cantonale des Etudes, statuant sur les résultats des examens de septembre dernier, a délivré, dans sa séance du 22 octobre, le certificat d'aptitude pédagogique aux instituteurs et institutrices dont les noms suivent : MM. Louis Barbey, à Vuarat, Attalens ; Casimir Both, à Barberèche ; Isidore Bonfils, à Russy ; Albert Bossel, à Châtônay ; Joseph Bertschy, à La Corbaz ; Henri Dubey, à Middles ; Ernest Guillod, à Nant (Vully-le-Bas) ; André Pittet, à Villarod ; Antoine Ruffieux, à Seiry ; Lucien Verdon, à Ependes ; Mlles Angèle Bord, à Fribourg ; Marie Brunisholz, à Pont-la-Ville ; Hortense Dupasquier, à Villarepos ; Germaine Rey, à Courton ; Marie Schmoutz, à Romont ; Joséphine Huber, à Fribourg ; Bertha Probst, à Galmiz ; Mmes Rose-Marie Frossard, à Bulle ; Valentine Kemmer, à Broc ; Louise-Agathe Longchamp, à Estavayer-le-Gibloux. La Commission a, de plus, renouvelé pour une nouvelle période le brevet de capacité de MM. Oscar Aehy, à Villarod ; Gabriel Barras, à Corbières ; Léon Berset, à Mossel ; Adrien Chavallaz, à Berlens ; Marcel Duerest, à Auboranges ; André Ducrot, à Aumont ; Raymond Lambert, à Montbrelloz ; Benjamin Zamofing, à Ruyres-les-Prés ; Robert Zurich, à Villarsel-le-Gibloux ; Louis Monney, à Saint-Martin ; Mlle Hedwige Ecoffey, à Vauderens. Elle a délivré un brevet pour l'enseignement dans le canton de Fribourg à M. Jules Guisler, de Dompière.

GRUYERE

Le Loto de l'« Harmonie ».

En inaugurant par son loto la série annuelle des soirées, l'« Harmonie » de la Ville de Bulle a pour but de se préparer financièrement aux lourdes tâches qui l'attendent au cours de l'exercice. En acceptant en effet d'organiser la prochaine fête cantonale, qui doit se dérouler vers la fin mai 1930, cette société encore en voie de transformation a voulu avant tout procurer une satisfaction à la population et aux commerçants bullois de toutes catégories, qui se montrèrent si généreux et si sympathiques, à de rares exceptions près, à l'occasion de sa formation en Harmonie. La fête, qui durera presque certainement un jour et demi, procurera ainsi des satisfactions artistiques et matérielles appréciables de chacun, et l'« Harmonie » se sera acquittée d'une dette de reconnaissance. Pour qu'elle puisse affronter normalement sa tâche et donner à la grande manifestation des musiciens fribourgeois l'envergure qu'elle mérite, toute la population consentira sans nul doute à lui prêter encore son appui, moral et financier, en participant au grand complet à son loto, dimanche soir, 27 octobre. Nul n'ignore que les autres chefs-lieux de district se sont surpassés, dans des fêtes de ce genre, pour bien accueillir leurs hôtes. Bulle, l'hospitalière, doit à son nom et à ses traditions de ne pas rester en arrière ! Amis de la musique, amis de nos amis, amis du bon renom de la cité, soyez avec nous, dimanche ! C'est le loto de la musique : on ne discute pas !

Avis.

Le public est informé que, suivant décision du Conseil d'Etat du 5 octobre 1929, l'ancien cimetière de la Ville de Bulle, formant l'article 106 du registre foncier, est annulé. (Communiqué).

Scrutin.

A l'occasion de la votation du 27 octobre, pour l'élection des jurés fédéraux et cantonaux, le scrutin sera ouvert, à Bulle, le samedi 26 oct., de 4 à 6 heures l'après-midi, et le dimanche, de 10 h. 30 à midi et de 1 h. à 2 h. (Communiqué).

A la « LYRE » de Broc.

C'est en présence de la presque totalité de ses membres actifs que notre Société de musique a tenu, samedi dernier, à l'Hôtel Bellevue, son assemblée générale annuelle. Cette forte participation dénote déjà le bon esprit qui règne au sein de la « Lyre » et l'intérêt que chacun apporte à la belle et noble cause de la musique. Conformément à la coutume, M. Maradan, président, nous donna un intéressant et circonstancié rapport sur la marche de la Société durant l'année musicale écoulée. Il ressort de ce rapport que l'effectif total de « La Lyre » est de 197 membres dont 48 actifs. Ceux-ci sont en augmentation. Par contre, les membres passifs ont de nouveau subi une diminution, par suite de départs et décès. Nous avons eu au cours de cette dernière période 87 répétitions ou prestations. L'assistance aux répétitions fut, en règle générale, très bonne. L'année musicale a été quelque peu moins chargée du fait que nous n'avons ni concours ni fête régionale à préparer. Toutefois, « La Lyre » qui n'avait plus fait de promenade depuis 1925 s'est rendue, cette année-ci, à Lucerne où elle a donné un concert très réussi. Les applaudissements qui ont souligné la fin de ce concert ont démontré clairement que notre Société peut se présenter convenablement, même dans les grandes villes. Le succès en revient pour une large part à M. Lattion, qui s'est dévoué sans compter et n'a ménagé ni son temps ni ses peines. Chaque membre conserve de cette course sur les rives enchantées du Lac des Quatre-Cantons le meilleur souvenir. M. Maradan adressa encore des remerciements à tous les membres pour leur discipline et leur bon esprit de société. Il félicita tout particulièrement M. Lattion, notre dévoué et compétent directeur. Il rappela le souvenir de notre ancien président d'honneur, M. Noël Cailler. Il eut également des paroles de reconnaissance envers M. le Conseiller national Cailler, bienfaiteur de la Société.

Le Comité n'a pas subi de changement. M. Maradan mérite nos sincères remerciements pour avoir bien voulu accepter de nouveau les fonctions de président. Nous savions depuis longtemps que son intention était de se retirer du comité. S'il y est resté, ce n'est que sur les instances réitérées des membres qui sont unanimes à reconnaître la bonne marche de « La Lyre » sous son excellente présidence. Nous avons relaté plus haut que les membres passifs étaient en diminution. Nous ne voudrions point terminer notre compte-rendu sans adresser à notre population brocquoise un chaleureux appel. L'entretien d'une lanfare est coûteuse et les moyens dont elle dispose pour subsister sont modestes. C'est pourquoi, nous venions avec plaisir le nombre de nos membres passifs augmenter sensiblement. Connaissant la sympathie et la générosité proverbiales de notre population envers notre Société, nous sommes persuadés que sous peu, nous aurons le plaisir d'inscrire de nouveaux adhérents. Ils seront les bienvenus.

« La Lyre » se prépare activement à son concert qui aura lieu en décembre déjà. Elle participera également à la Fête cantonale des musiques fribourgeoises, à Bulle, en juin prochain. Nous souhaitons donc à nos vaillants musiciens une année de progrès et de succès. X.

Dernier acte.

Mardi se sont rendus à Broc les membres du comité d'organisation de la Fête cantonale de chant de Châtel-St-Denis. Un excellent repas fut servi à cette occasion à l'Hôtel Bellevue par les soins de M. Alexandre Sudan, propriétaire. M. l'abbé Bovet, M. le curé Kolly, de Châtel, M. Ed. Glasson, de Bulle, M. Kaelin, président du Tribunal, à Châtel-St-Denis et plusieurs autres personnes assistèrent au repas, et l'on se remémora joyeusement les phases diverses de la grande manifestation des chanteurs. L'après-midi eut lieu une agréable promenade, et l'on se sépara heureux d'avoir passé ensemble quelques instants de bien-faisant repos.

Football.

Afin de parfaire leur entraînement pour les derniers matchs de championnat, nos footballeurs se sont assurés, pour dimanche, la visite de l'excellente équipe de l'Ecole de recrues de Lausanne. Cette rencontre se disputera aux Agges ; après celle de Vevey IIIb ; Bulle II, comptant pour le championnat, série D. Une partie de la recette sera versée au Fonds du monument pour les soldats. Ce sera une bonne journée sportive, doublée d'un but patriotique. Aussi, le public bullois se fera un devoir d'encourager par sa présence nos footballeurs, tout en contribuant à une bonne œuvre. L'équipe militaire compte dans ses rangs de nombreux joueurs de séries supérieures, (série A, 1 ; promotion, 2 ; série B, 3) c'est dire que les nôtres auront affaire à forte partie. Sa formation est la suivante :

Meng (Davos) ; Dayer (Granges), Morisad (Urania) ; Guignet (Gloria, Genève), Ding (Orbe), Ulmer (Orbe) ; Bächler (Cerclé des sports, Bière), Boissonnas (Etoile-Carouge), Sauer (Rolle), Nussbaumer (Sports réunis, Delémont) et Bossey (Lausanne-Sports). Rappelons que l'Ecole de recrues de Lausanne sera de passage à Bulle du 31 octobre au 4 novembre. Son équipe de football est en somme une patrouille. Nous devons bien la recevoir afin que ses joueurs puissent dire à leurs camarades qu'ils seront les bienvenus dans nos murs. C'est pourquoi il doit y avoir foule dimanche aux Agges pour les acclamer. Espérons enfin que le beau temps se mettra aussi de la partie.

Concours de billard.

Dès demain et jusqu'au 8 novembre, les amateurs pourront se mesurer dans un intéressant match de billard avec prix qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Bulle. C'est un nouveau genre de concours, inauguré chez nous l'an dernier, suscité de l'intérêt dans les milieux habitués à ce sport de tout repos.

Echecs.

Lundi soir, le Club d'Echec de notre ville a tenu son assemblée annuelle au Cheval-Blanc. Le comité a été réélu à l'unanimité et plusieurs nouveaux membres y furent reçus. Au cours de cette réunion notre Club a accepté une invitation du Club de Fribourg à participer à une rencontre amicale qui se disputera dimanche prochain, à Fribourg. Bonne chance à nos amis bullois !

Duel.

Le programme qui donnera cette semaine le « Cinéma Lux » se recommande par sa beauté et sa richesse.

La pièce principale, « Duel », où l'on retrouve le sympathique Gabriel Gabrio, est un film d'aviation formidable, où l'on peut suivre de près un duel d'aviateurs dont le motif est une femme. Cette œuvre, très dramatique et très mouvementée, passionnera le public.

A côté de cela, les spectateurs auront le plaisir de voir Harold Lloyd dans une de ses meilleures œuvres et un très beau documentaire rétrospectif sur Paris, il y a vingt ans.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

L'état de santé de M. Poincaré est des plus satisfaisants et les médecins de l'ex-président du Conseil n'ont plus aucune inquiétude au sujet des suites de l'opération.

L'ambassadeur d'Italie à Berlin, comte Al-dobrandi, a été rappelé. Le fait serait dû à certains incidents d'ordre administratif. D'autre part, le ministre d'Italie à Belgrade a protesté contre le ton des journaux yougoslaves à l'égard du fascisme et du régime mussolinien.

Le cabinet BRIAND a été renversé mardi après midi. Ce gros événement de politique générale était assurément inattendu. Il provoque en Europe la plus vive émotion, et l'on prévoit que la crise gouvernementale française sera longue, d'autant plus que le vote de la Chambre ne comporte aucune indication pour le prochain ministère.

M. Montigny, radical-socialiste, a demandé à M. Briand des explications sur la conférence de La Haye et sur la politique étrangère du gouvernement. M. Blum se joignit à l'interpellateur, tout en faisant remarquer que son attitude ne devait pas être considérée comme exprimant une opposition aux accords de La Haye.

M. Briand monta alors à la tribune et fit remarquer que le gouvernement, auquel on avait fait confiance avant La Haye, ne peut pour le moment rendre compte de sa mission, qui n'est pas terminée. M. Briand estime que ce serait diminuer la position du gouvernement que d'entamer la discussion sur une politique dont l'aboutissement n'est pas encore un fait acquis. Il insiste pour le renvoi et propose un ordre du jour. « L'heure est très grave, dit-il, et vous portez une grosse responsabilité ».

M. Montigny persiste dans son point de vue et déclare que la Chambre ne peut donner sa confiance dans la nuit et qu'elle a le droit de savoir ce qui se passe. Il ne faut plus de diplomatie secrète. M. Mandel, du centre, l'ancien homme de confiance de M. Clémenceau demanda également la discussion sur la politique extérieure pour le 15 novembre.

M. Briand prend encore la parole et pose la question de confiance, en rappelant aux députés la gravité de l'heure.

Par 238 voix contre 277, la Chambre désapprouve le gouvernement et accepte la date du 15 novembre pour la discussion sur la politique générale.

Au milieu d'un silence impressionnant, les membres du gouvernement quittent leur place et sortent. On entend un rire à l'extrême-gauche, mais un député du centre, au milieu de l'assemblée stupéfaite de son propre vote répond : « Il n'y a pas de quoi rire ».

C'est en somme un vote de surprise qui est intervenu et la Chambre n'a certainement pas calculé la portée de son acte et les conséquences de la démission du cabinet Briand.

Sitôt après la séance, M. Briand s'est rendu auprès de M. Doumergue avec les membres du gouvernement, dont il a présenté la démission collective, qui fut acceptée. M. Doumergue, président de la République, commença sans tar-

der ses consultations. On est d'accord pour reconnaître que la vacance pourrait durer longtemps.

L'aviateur américain Dietman s'est envolé sans rien dire pour un vol transatlantique. Sa destination est Londres. Il a laissé une lettre indiquant ses intentions.

M. Mac Donald se trouve depuis plusieurs jours au Canada. L'autre jour, à une réunion du Club canadien, il a prononcé un important discours sur la paix. Il a rappelé ses entretiens avec M. Hoover, rendu hommage à la mémoire de M. Stresemann et longuement parlé, ensuite, de son « très vieil ami Briand », dont il attend le plus ferme concours pour la paix mondiale. (Snowden fut moins aimable, à La Haye).

Malheurs et accidents.

Un vaste incendie a éclaté dans les sous-sols de plusieurs grands magasins sis dans le quartier des affaires de la Cité, à Londres. Plus de 300 pompiers sont occupés à lutter contre les éléments. Jusqu'ici, ils n'ont point encore réussi à éteindre les flammes.

M. Nikolaus Horty, fils du régent de Hongrie, a fait une chute de cheval dans un match de polo et s'est grièvement blessé. Il porte de graves fractures du crâne et d'autres contusions. Son état est très grave. Le régent et sa famille sont à son chevet.

A Meknès, au Maroc, un vieux mur datant du XVIIème siècle s'est écroulé sur une longueur de 100 mètres. Plusieurs maisons qui y étaient adossées se sont écroulées. 11 cadavres d'indigènes ont été jusqu'ici retirés des décombres.

A Aarburg, Soleure, un couvreur, M. Jacob Zimmerli, se blessait l'autre jour avec un clou rouillé. Il ne prit pas garde à sa blessure et vint de succomber au litanus.

A St-Gall, une fillette de 11 ans, la petite Keller, s'est fait prendre dans le rouage d'un carrousel mécanique et a eu une jambe entièrement broyée. Elle a été transportée à l'hôpital dans un état désespéré.

Dernière Heure

La crise ministérielle française poursuit son cours normal. M. Doumergue, président de la République, a commencé les consultations traditionnelles des chefs de partis.

Personne n'a encore pris position. M. Briand paraît absolument décidé à refuser formellement la charge de former le nouveau cabinet.

Les journaux de toutes les parties de l'Europe considèrent la chute de M. Briand comme un grand malheur international. On se demande si les radicaux-socialistes se rendent compte de l'impair qu'ils viennent de commettre et si leur folle ambition ne coûtera pas cher à la France.

Gysin, l'assassin de St-Imier, a été arrêté non loin de Liestal, au Wasserfall.

Le chef de bandit Bacha Sakaa, ex-roi d'Afghanistan, s'est rendu à Nadir-khan. Ce dernier a adressé un télégramme au roi Amanoullah en lui disant que son règne serait marqué en lettres d'or dans les annales de l'Afghanistan et que ses méthodes seraient adoptées par le nouveau gouvernement.

Le budget de la Confédération.

Le Conseil fédéral s'en est occupé dans sa séance de mardi. Il n'a pas pris définitivement position.

A la suite de la majoration des subventions, on estime que l'augmentation des dépenses atteindra 20 millions.

Savez-vous que le Café ARMAILLI est le meilleur qui soit? Illustration of a man holding a coffee tin.

Monsieur et Madame Antonin GEINOZ, à Epagny, remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans le deuil bien cruel qui vient de les frapper.

Les familles SUDAN, MOSSU et JAC-QUEROD, à Broc, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, expriment leurs sentiments de vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.



Se recommande pour la
Teinture en toutes nuances
de vos robes et manteaux d'hiver

Dépôts :

M. Kolly-Pasquier, Tissus, Bulle.
M. Droux-Magnin, négt, Vaulruz.
Sté Coopér. de Consommation, Vuadens.
Sté Coopér. de Consommation, Broc
et ses succursales.

AU CINÉMA LUX

Vendredi, Samedi, à 8 h. 15. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4

Magnifique comédie dramatique de J. de Baroncelli

DUEL

Film d'aviation avec Gabriel Gabrio.

Comique avec Harold LLOYD:

Un déguisement mal choisi

Documentaire incomparable:

Paris, il y a vingt ans.

Dimanche 27 octobre

**à l'Hôtel de Ville, La Tour
CONCERT**

dans la grande salle
par l'excellent Orchestre « Pax ».

Un joli minois

est souvent l'objet d'une coiffure de bon goût.

Pour l'obtenir, il faut se servir au

MAGASIN DE MODE de

Mme J. Glasson

rez-de-chaussée Maison Pinaton.

(en face du champ de foire.)

- BULLE -

Concours de billard

dès le 25 octobre

HOTEL DE VILLE, BULLE

Magasin de primeurs

FRUITS - LEGUMES - CONSERVES

Marchandise de 1^{re} qualité.

VACHERIN pour fondues.

Pour la TOUSSAINT : chrysanthèmes variés en pots,
fleurs coupées -- couronnes sur commande.

Se recommande

Vve X. GILLER
Rue de Vevey - BULLE

A vendre

à Berlens, district Glâne, ct. Fribourg,

un joli domaine de neuf poses fribourgeoises.

Excellent terrain, d'un seul mas, facile à agrandir.

Ferme en excellent état. Verger. Eau. Electricité.

Entrée à volonté.

Pour visiter, s'adresser à M. Ayer, fermier, à Berlens,

près Romont.

Pour traiter, s'adresser à M. P. Perroud, boucherie,
Tour-de-Pelliz, Ct. Vaud.

Vente de bois de commerce

La commune de Bulle met en vente par voie de soumission 3 lots de beau bois de commerce dans les forêts supérieures, formant un cube d'environ 500 m.

Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, le forestier sera à la disposition des amateurs le **lundi 28 octobre, à 10 h., à la Grande Cythard.**

Les offres sont reçues au Secrétariat communal, jusqu'au **lundi 4 novembre, à 5 heures du soir.**

VILLE DE BULLE.

Buvez les :

Malessert
Châteland
Villeneuve
Yvorne
Aigle

Vve L. Bujard & Fils
LUTRY

DÉPOSITAIRE :

Jules GEX, vins, Bulle
Tél. N° 66. P.23552 L.

Les propriétaires de la **Montagne de Bauteri**, rière Lessoc exposeront en vente par voie de soumission environ

50 plantes Epicéa

Pour voir les bois et déposer les soumissions jusqu'au **lundi 28 octobre à 5 heures du soir**, s'adresser à **Pierre FRACHEBOUD, syndic, Lessoc.**

Place au concours

Le poste de domestique à l'Hospice communal d'AVRY-DEV.-PONT est mis au concours, l'entrée en fonction est fixée pour Noël.

Les offres avec prix sont reçues chez le secrétaire communal jusqu'au **mercredi 6 novembre à 7 h. du soir.**

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Niclasse Robert**, membre de la Commission administrative du dit établissement.

Avry-dev.-Pont, le 16 - X - 29.

Par ordre : *Le secrétaire.*

A vendre ou à louer propriété

dans la vallée de l'Hongrin, près du Tabousset, comprenant :

estivage 18 vaches

hivernage 5 vaches

10 hectares de forêt

S'adresser à M. Jacob LEM-PEN, Les Moulins, Châteaud'Gex. P. 30.045 L.

la. Raisin de table du Tessin bleu, doux, 10 kg. Fr. :4.95; pour la fabrication du vin, — meilleur marché —

G. Pedrioli, Bellinzona.

ON DEMANDE JEUNE FILLE

sérieuse et travailleuse pour s'occuper d'un petit ménage soigné. Bons traitements, bon gage. Voyage payé.

Adresser offres avec certificat à **Mme SINGER-SCHERER, MEGGEN.** (Ct. Lucerne).

Vente de bois sur pied.

La commune de Lessoc offre à vendre par voie de soumissions publiques :

30 sapins (épiciés)

débarqués sur le pâturage des « Tannes ». Pour voir les bois, s'adresser aux forestiers. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de **M. le Syndic jusqu'au lundi 28 octobre à 17 h.**

Par ordre : *Le Secrétaire.*

Sociétés

Faites imprimer vos Statuts, Règlements, Cartes de convocations, Programmes, Circulaires, Cartes de soirées, Enveloppes, Têtes de lettres, Affiches, Enveloppes et billets de tombola, à l'Imprimerie Alph. GLASSON, à Bulle. Vous serez satisfaites des prix et de la bienfaisance.

On demande un jeune homme

sachant traire entré le 1 novembre ou époque à convenir, bon gage et vie de famille assurée.

S'adresser à **Emile PELLATON, Haut-de-la-vy, St-Sulpice, Ct. Neuchâtel.**

Drainages

en soumission

Sont en soumission les travaux de drainage du Clochatrossin et des Ségaux, commune de Le Pâquier.

Prendre connaissance des conditions auprès du soussigné, où les soumissions devront être déposées jusqu'au **4 novembre à 18 h.**

RUFFIEUX Louis
Bulle.

On demande deux jeunes filles

dans une boulangerie de campagne. Entrée au 1er janvier.

S'adresser à **Emile BRAILLARD, Vauderens.**

A VENDRE

une belle grosse truie

portante, de 14 semaines et demie, de sa 2^{me} nichée.

S'adresser à **Alex. Bussard, Epagny.**

CUISINIÈRE expérimentée

cherche remplacements ou extra.

S'adresser à **Mme Angèle VOEFFRAY, Maison Aeppli, rue du Moléson, Bulle.**

Ensuite de changement complet de programme

à vendre

quelques bons disques de gramophone

état de neuf, à des prix très avantageux.

S'adres. à l'**Hôtel MODERNE, BULLE.**

BOULANGER

On demande

jeune homme de 16 à 18 ans, de confiance, comme APPRENTI BOULANGER.

Entrée de suite ou date à convenir.

S'adresser à la **Boulangerie Fragnière.** Téléphone N° 13, EVIONNAZ (Valais).

On demande vaches en hivernage

Bons soins.

Adresse : **AGUET Frères, CONVERSION, près Lausanne.**

Je suis acheteur de bois à papier et bois de feu au prix du jour.

Aug. MORAND
Rue du Tir, 147, Bulle.

On demande Jeune fille

active pour petite pension famille. Pension **CLOS FLEURI, Chêne-Bourg, GENÈVE.**

Boucherie - Charcuterie

Le soussigné a l'avantage d'informer l'honorable public de BROC et des environs qu'il vient de s'établir à Broc, maison **Emile Dématraz.**

Par des marchandises de première qualité et des prix modérés, il s'efforcera de contenter la clientèle qui voudra bien l'honorer de sa confiance.

Se recommande : **Ernest SUGNAUX.**

PETITPIERRE & JOB

-- ARCHITECTES S. I. A. --

== FRIBOURG ==

AVENUE DE TIVOLI, 2

TÉLÉPHONE 932

MORAT-Längmatte

TÉLÉPHONE 38

P. 15376 F

On offre à vendre

30.000 kilos de betteraves fourragères demi-sucrières au prix de **3 fr. par 100 kg.** pris par camion, à domicile.

S'adresser à **A. BALLAMAN, sellier, St-Aubin.** (Frib.)

Tissus - Draperies - Nouveautés - Confections

Chaussures - Bonneterie

C. CARMELLO, ROMONT

échange la laine de moutons

lavée à Fr. 6.- le kg.

Envoi d'échantillons sur demande.

P. 15.454 F.



Dépendre moins, pour le même résultat!

C'est incontestablement faux de croire que seul le café cher donne le meilleur café.

Le secret du bon café dépend tout autant de la préparation que de la qualité du café. En mélangeant, par exemple, du café bon marché à la chicorée «Arome», on obtiendra toujours un bon breuvage et si l'on ajoute de l'Arome à du café cher, on sera émerveillé du résultat obtenu.

Pourquoi? Parce que l'Arome fait ressortir totalement le bon goût du café, qu'il soit bon marché ou cher ou qu'il contienne de la caféine ou non.

C'est pourquoi le paquet bleu-blanc «Arome» est exigé partout et c'est la raison pour laquelle vous l'obtiendrez sûrement chez votre épicié.

Les annonces doivent être adressées directement à **PUBLICITAS S. A.,** Bâtiment de la Banque de l'Etat, **BULLE.**